



Succession désaccord conjoint/enfant

Par **Marion131**, le **17/08/2012** à **16:42**

Bonjour,

Bonjour,

voilà mon père est décédé depuis peu et je suis fille unique (majeure) et il reste ma mère.

Cependant les relations avec cette dernière ne sont pas excellentes.

N'ayant pas fait de testament, on est allées chez le notaire. Mais ma mère me menace souvent de ne pas me laisser accéder au compte bancaire qui avant était conjoint avec mon père. Je voulais savoir si elle en avait le droit ou si moi aussi, j'ai autant de droit qu'elle sur ce compte

Merci d'avance